Joseph Gaffarel

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1677

Né à Forcalquier (B^{sses} Alpes) le 1660

Mort à Angers, le 27 Septembre 1729

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. III, p. 3.

Bicaïs : t. II, p. 379.

Bonardi, p. 341

Bougerel : t. II, p. 211

Bougerel : Hommes illustres. p. 455

Nouvelles Ecclésiastiques du 7 octobre 1729, p. 175

L'Ami de la religion, t. XIX, p. 88.

~~Bougerel : Hommes illustres, p. 455.~~

Gaffard

Gaffard

V.
Batterel : Mém. Dom.
1695 N° 324.

Professeur de théologie à Troyes.

« En Mars 1695, un ouvrage parut intitulé
Lutheranismus redivivus. Il présentait sur deux colonnes parallèles la
« doctrine de Luther sur le Pape et celle du P. Gaffard sur le même
« sujet. On m'a assuré, dit le P. Batterel, que c'était l'ouvrage d'un
« capucin, et il est si mal digéré qu'il est bien digne de l'être. » (Batterel)

Gaffarel

Les mystères du Christianisme approfondis ~~radicalement~~ et reconnus (sic) physiquement vrais...

à Londres impr. par J. G. Galabin et G. Baker... et se vend chez P. Elmsly ...

MDCCLXXI in 8° grammes

t. I ff. 4* pp. 431.

t. II f. 1* pp 403. f. 1*

B. J Epinal B 2 n° 20

Le discours préliminaire est adressé à ~~tous~~ les théologiens des ~~[illegible]~~ les communions diverses du christianisme.

Gaffarel

Voir Audifredy

62

R. P. BOUGEREL
Biblioc-Orat. T 2, p 211
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 62

Joseph Gafarel

Joseph Gaffarel naquit à Forcalquier l'an 1660 de Jean andré Gaffarel et de Marie Audiffredi. Il entra dans l'Oratoire à Aix le 20 9bre 1677. Il étudia en philosophie à Marseille où il commença à faire de bonnes études à la compagnie du p Le Brun. De là il alla enseigner les humanités et ensuite la philosophie à Angers et à Troyes. Il enseigna encore la théologie à Chalons et à Troyes; ce fut dans ce temps là que ses thèses sur l'Eglise furent dénoncées à Mr de Harlay archevêque de Paris et au nonce du pape comme ayant mal parlé du pape. Le Roy fut tellement prévenu contre lui qu'il lui défendit d'enseigner à l'avenir; le père Gaffarel se justifia auprès de l'archevêque de Paris, ce prélat qui l'avait d'abord maltraité de paroles n'eut que des éloges à lui donner lorsqu'il eut lû sa justification il écrivit ensuite à Mr Cavallerini Nonce du pape une lettre latine où il met son innocence dans son jour et donne le detail dont je viens de parler. Voicy l'article qu'on trouve de luy dans les nouvelles ecclesiastiques du 28 7bre 1729: Le père Gaffarel prêtre de l'oratoire fort connu et fort estimé à Paris pour son savoir et pour sa piété, célèbre surtout par les

grands biens qu'il a fait pendant très longtemps dans la direction du séminaire de St Magloire mourut le 27 7bre 1729 au collège d'Angers âgé de 69 ans d'une fièvre maligne qu'il avait gagnée en assistant un de ses confrères (le p. Menage) à la mort. Son rappel fut le prétexte que saisirent ses ennemis lors des fameuses listes de 1721 (il fut d'abord mandé pour répondre chez Mr de Baudry lieutenant général de police) Il fut d'abort exilé à Apre en Gascogne où il n'alla point, on le transfera à Dôle en Franche Comté mais les insultes qu'il y reçut à l'instigation des jésuites qui y sont tout puissants engagèrent ses amis à solliciter un nouvel ordre qu'ils obtinrent. Il fut envoyé à Nevers c'est son 3e exil. Enfin des gens trop connus entreprirent sur de nouvelles calomnies de le faire chasser de Nevers. ils y réussirent. une 4e lettre de cachet le relégua à Angers où il est resté jusqu'à sa mort. sa mémoire y sera toujours précieuse aux gens de bien qui avaient une singulière estime pour son mérite et une grande vénération pour sa vertu.

Ouvrages

1°/ Mgr Illustrissimo ~~proxx~~ Ecclesiae principi Cavallerini apud regem christianissimum Legato apostolico Josephus Gaffarel oratorii sacerdos.
Cette lettre qui est très bien écrite se trouve dans la bibliothèque des pères de l'oratoire de Paris. Elle doit avoir été

écrite avant l'an 1693 que Cavallerini fut nommé ~~évêque~~ cardinal

II° ~~Six~~ Ms. Six volumes in 4 qui comprennent tous ses ouvrages et qui sont entre les mains de Mr l'abbé de Graveron

III° De la nécessité de l'appel Brochure imp en 17....

Bicaïs = Notice de l'oratoire = [Mss. d'Aix : t. II, p 379
Copie de la Bibl. Nle, t. II p 257

Joseph Gaffarel, vertueux et savant prêtre de l'Oratoire, de la ville de Forcalquier, enseigna longtemps la philosophie à Angers et à Troyes, puis la théologie à Châlons-sur-Marne et à Nevers et après avoir été pendant plusieurs années Directeur du séminaire de St Magloire, il retourna à Angers, où il est mort le 27 sept. 1729 dans la 69 année de son âge. Toutes les personnes qui l'ont connu, avaient une singulière estime de son mérite et une grande vénération pour sa vertu.
Il a laissé plus de 6 volumes in 4 de manuscrits sur la théologie et diverses matières de piété.
Ces mss. ont été quelque temps entre les mains du Père de Graveron, son confrère, qui en a peut-être fait usage dans ses sermons et conférences. Mais on ignore ce qu'ils sont devenus depuis.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III. p. 3 =

Joseph Gaffarel, de Mane ? (1), diocèse de Sisteron. Il était neveu ou petit neveu du fameux Gaffarel. Il fut longtemps directeur à St Magloire. Son renouvellement d'appel le fit exiler au mois de mai 1721 à Dôle en Franche-Comté. La protection de Madame la Princesse le fit transférer à Nevers. Il a eu part à qq. ouvrages sur les affaires du temps. Il est maltraité dans la Gazette des Jésuites qui le nomment mal à propos Lazaret. – On parle de lui avec éloge dans l'Abrégé d'histoire des savants du P. Gaudin à l'occasion de Gaffarel son parent.

(1) alias, né à Forcalquier, mort à Angers en 1729

Alexis Gaudin, chartreux ; Abrégé de l'histoire des savants anciens et modernes Paris, 1708, in 12
ouvrage publié par l'abbé Tricaut, à l'article Jacques Gaffarel on lit que celui-ci était parent d'un prêtre de l'Oratoire de ce nom (Joseph Gaffarel) qui exerce aujourd'hui avec beaucoup de fruit le talent qu'il a pour la conduite des âmes.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs, 1760, t. II, p. 137 :

Le R.P. Gaffarel, prêtre de l'Oratoire, a été connu et estimé à Paris pour ses talents et sa piété. Il a fait de grands biens au séminaire de St Magloire, dont il eut longtemps la direction. Il était appelant et réappelant de la Bulle, ce qui lui procura une lettre de cachet qui l'exilait à Apre en Gascogne : il n'y fut pas, parce qu'on le transféra aussitôt à Dôle en Franche-Comté. Les insultes qu'il y reçut à l'instigation des Jésuites, engagèrent ses amis à solliciter un nouveau changement qu'ils obtinrent et il fut envoyé à Nevers, d'où il fut chassé sur les délations calomnieuses de ses ennemis. Une 4e lettre de cachet le relégua à Angers, où il est resté jusqu'à sa mort, qui arriva le 27 septembre 1729, à l'âge de 69 ans. Sa mémoire y sera toujours précieuse aux gens de bien qui avaient une singulière estime de son mérite et une grande vénération pour sa vertu.

(Nouv. Ecl. du 7 oct 1729)

Joseph Gaffarel, natif de Forcalquier, fils de Jean André Gaffarel et de Madeleine Audifredy
âgé de 17 ans, reçu le 20 Novembre 1677

Le P. Joseph Gaffarel

Listes des assemblées :

1687 S. Magloire act.
1690 Troyes collège act.
1693 "
~~1699 Châlons~~ " 1696 Châlons
1702 St Magloire
1705 "
1708 " (second directeur du Séminaire)
1711 "
1714 "
1717 "
1720 "
1723 Nevers
1726 Angers
1729 "

Nécrologe =

Mort à Angers le 27 septembre 1729 =

M.M. 607, 3 catalogue, N. 615 =

Joseph Gaffarel, de Forcalquier, entré à Aix en 1677, prêtre en 1687
mort le 27 septembre 1729.

Janséniste notoire

M. Arveiller
26 déc. 1966.

Nivelle. Const. Unig. déférée

- I, 110 Second directeur du Séminaire de Saint Magloire. il appelle avec toute la maison le 13 mars 1717, de la Constitution Unigenitus
- I, 256-57 le 6 nov. 1718, il appelle des lettres Pastoralis Officii (sans réitérer, comme les autres membres de la maison, l'appel de la Constitution). Il signe simplement "directeur".
- I, 553 le 19 nov. 1720, il réappelle (il signe simplement "prêtre de l'Oratoire")
- I, 564 En mars 1721, il comparaît devant le lieutenant de police M. de Baudry, pour violation de la déclaration royale du 4 août 1720, avec plus. Oratoriens. On ne sait rien de ses réponses, mais il est un des deux seuls Oratoriens à être exilé de Paris (à Dôle en Franche-Comté)